



N° 479 SAMEDI 11 AVRIL 2026

# CARBURANT : IL FAUT BLOQUER LES PRIX ET AUGMENTER LES SALAIRES ET LES RETRAITES

PAGE 3

## ALMÉA SOLIDARITÉ

Deux cents personnes - élèves, enseignants, familles, élus et syndicats- se sont réunies samedi 4 avril à Chaumont pour manifester leur opposition à la fermeture annoncée du centre de formation Alméa.

La brutalité de cette annonce le 30 mars a profondément choqué les élèves et leurs encadrants et provoqué une vive émotion dans la ville préfecture.

Sans préavis, 378 jeunes et une trentaine de formateurs, sur Chaumont et Saint-Dizier, risquent de se retrouver confrontés à la disparition de cette structure (ancien CFA) qui avait permis depuis des années à d'innombrables alternants d'apprendre un métier et de réaliser leur projet professionnel.

Pour dire non à ce nouveau coup contre l'emploi et les jeunes dans notre département, appuyer la mobilisation et soutenir François Curinier, le jeune formateur qui a débuté une grève de la faim, **SIGNEZ LA PÉTITION** qui a déjà recueilli plus de 2200 signatures. [« MAINTENIR OUVERT CFA ALMÉA 52 À CHAUMONT »](#)



Près de 200 personnes présentes au rassemblement de soutien aux enseignants et aux élèves d'Alméa

**STÉPHANE MARTINELLI BALAYÉ  
PAR ANTOINE DESFRETIER**

**ÇA DÉGAGE AUSSI  
À L'AGGLO**

PAGE 2

**CARTE SCOLAIRE,  
SÉNATRICE COLÈRE !**

PAGE 2

**RIMA HASSAN : LA  
FAILLITE DES MÉDIAS**

PAGE 4

**RÉSERVEZ VITE - LIRE PAGE 4**

**1<sup>ER</sup> MAI**  
**SALLE DES FÊTES BROTTES  
CHAUMONT**

PAGE 2

**PFAS : SIX COMMUNES DES ARDENNES  
PORTENT PLAINE CONTRE X**

PAGE 3

**SOLIDARITÉ AVEC OLIVIA ZEMOR**

PAGE 4

**UNE RÉUNION AUTOUR DU  
POULAILLER DE CHATEAUVILLAIN**

**SOLIDARITÉ PALESTINE**  
**SAMEDI 11 AVRIL 2026 11H**  
**PLACE DE LA MAIRIE • CHAUMONT**

**Stéphane Martinelli balayé par Antoine Desfretier**

## ÇA DÉGAGE AUSSI À LA TÊTE DE L'AGGLO

À Palestra, mardi matin, dans une salle de 3 000 places, une centaine de délégués communautaires étaient appelés à renouveler les instances dirigeantes de l'Agglomération de Chaumont. Pour cause de gros volume et fort écho on s'y entendait mal. Cette démesure n'avait rien de confortable. Et c'est d'autant plus regrettable que l'événement avait été organisé en dépit du bon sens.

Vendredi soir, dans cette même salle, se disputaient les finales UNSS de volley féminin. De ce fait, le démontage des équipements sportifs, du taraflex et du parquet, ainsi que l'installation de tout le matériel permettant la tenue de la réunion et des votes, ont dû être effectués durant le week-end de Pâques. Ce qui est incompréhensible puisque l'Agglo disposait d'un délai d'un mois pour se réunir, soit jusqu'au 24 avril.

Beaucoup d'élus et d'observateurs ironisaient mardi matin sur le fait que le président Martinelli avait probablement raccourci les délais dans le but de restreindre le temps de campagne de son adversaire déclaré : le nouveau maire de Chaumont, Antoine Desfretier.

Nous ne dirons pas que ça a pu influencer sur le vote des délégués, mais force est de reconnaître que l'esprit dégagiste a encore frappé. Alors qu'on imaginait un score très serré, sur fond de duel ville/campagne, c'est en réalité par 58 voix contre 38 que Desfretier a sèchement battu le président sortant.

Le premier geste du nouveau président a été de suspendre la séance pour permettre à un porte-parole du centre d'apprentissage, menacé de fermeture par Alméa, d'expliquer aux élus les enjeux en cours.

M. Desfretier ayant par ailleurs manifesté le désir de mutualiser certains moyens et services de la ville et l'Agglo, on peut s'attendre à un peu plus de fluidité entre les deux collectivités ; à commencer d'ailleurs par une utilisation plus rationnelle des salles.

Mais c'est surtout dans la défense, le maintien et le développement des services locaux qu'on pourra vraiment juger de l'action de la nouvelle équipe.

**Lionel Thomassin**

## CARTE SCOLAIRE, SÉNATRICE COLÈRE

Madame la sénatrice Nédélec est en colère, « très en colère », au sujet de la présentation de la carte scolaire 2026-2027 (Jhm du 02/04/26). Mais en colère contre quoi, au juste ?

En colère contre le scandale des suppressions de classes et de postes en Haute-Marne, à Nogent en particulier, qui vont aggraver les conditions d'apprentissage des élèves, l'exercice professionnel des enseignants, l'angoisse des parents (qu'elle soutient au passage) ? En colère contre le fait que le processus de suppression est un message négatif envoyé à toute ambition d'aménagement du territoire, de son attractivité ?

Non pas ! Elle est en colère contre le directeur académique des services de l'éducation nationale qui fait le sale boulot, gérant la pénurie avec les moyens et les ordres qu'on lui donne mais qui n'a pas daigné lui transmettre des informations, contre le manque de concertation et d'association des élus.

Diantre ! Sans doute aurait-elle voulu mettre la main à la tambouille des suppressions. Mais elle a la mémoire courte. Avec son homologue du nord du département et les député-es RN, elle a déjà participé : en votant le budget de l'Etat 2026-2027 qui accorde moins de 0,50% d'augmentation pour le premier degré de l'Education nationale, ils et elles ont scellé le sort de dizaines de cartes scolaires.

Venir localement faire semblant de soutenir les parents, leurs enfants et les enseignants relève de la diversion, de l'amnésie ou de l'hypocrisie la plus cynique.

Soyons « très, très en colère » contre eux. Car ce sont eux les responsables.

**Louis Laprade**

## POLLUTION DES SOLS AUX PFAS : SIX COMMUNES DES ARDENNES PORTENT PLAINTÉ CONTRE X

Dans les Ardennes, 13 communes ont été officiellement reconnues comme affectées par une pollution aux PFAS, possiblement en lien avec l'épandage de boues issues d'une papeterie. [Six d'entre elles ont déposé plainte contre X.](#)

"Il faut aussi que les pouvoirs publics prennent leurs responsabilités parce que ça serait dû à des plans d'épandage. Est-ce que ces plans d'épandage ont été respectés ? Est-ce qu'ils ont été contrôlés ? (...) Il faut une enquête pour établir la véracité des faits", déclare Frédéric Latour, maire d'Haraucourt jusqu'aux dernières élections.

Autant de questions que nous nous posons également - et que nous avons posées à la préfète de Haute-Marne puisque des demandes d'épandage de boues nocives ont été déposées en préfecture de Haute-Marne. Notre inquiétude est d'autant plus grande que parmi ces boues figurent des déchets d'une

papeterie dont les liens avec la pollution aux PFAS semblent avérés... ([Journal du syndicat N° 476](#))

Dans notre lettre à la préfète de Haute-Marne nous avons rappelé que de nombreuses parcelles sont concernées dans notre département et que cela risque d'engendrer les mêmes problèmes que dans la Meuse et les Ardennes. Et nous ajoutons : « nos concitoyens doivent en être informés, il en va de notre santé et de la protection de notre environnement (sol, air, eau...) ».

Nous attendons sa réponse...

Lire absolument : [Une enquête de France 3 Champagne-Ardenne et Disclose](#)

Lire l'étude de QUE CHOISIR

<https://www.quechoisir.org/enquete-pfas-des->



# CARBURANT : BLOQUER LES PRIX ET AUGMENTER LES SALAIRES ET LES RETRAITES

Les prix des carburants repartent à la hausse. À la pompe comme sur les factures d'énergie, l'addition va être de plus en plus salée, mais les salaires et les retraites, n'augmentent pas !

Pour beaucoup de salarié-es et de retraité-es, la voiture est indispensable pour aller travailler, faire les courses, accompagner les enfants, et cela est d'autant plus vrai dans les départements ruraux...

Quand le prix du carburant augmente, ce n'est pas un détail : c'est une part de plus en plus importante du salaire ou de la retraite qui disparaît et qui va dans la poche des grands groupes. Dans le même temps, loyer, alimentation, dépenses du quotidien... tout augmente !

Les grandes compagnies pétrolières ont réalisé des profits records ces dernières années. Le prix payé à la pompe n'a plus grand-chose à voir avec le coût réel de production – bien inférieur. Une partie importante de ce que nous payons sert à alimenter la spéculation, donc des profits supplémentaires.

Des milliards d'euros ont été versés aux actionnaires pendant que les salarié-es et les retraité-es doivent compter chaque euro pour finir le mois.

Les aides ponctuelles ne suffisent pas car le vrai problème, c'est le niveau des salaires et des retraites qui est trop faible dans le public comme dans le privé.

Quand les prix augmentent, les salaires doivent suivre, sinon le niveau de vie recule. Il faut exiger l'augmentation du Smic ainsi que l'indexation de l'ensemble des salaires et des retraites sur l'inflation : dans les années 1970, le choc pétrolier avait été moins violent parce qu'à l'époque il y avait l'échelle mobile des salaires.

Augmenter les salaires et les retraites, c'est la condition pour que chacun-e puisse faire face aux dépenses indispensables, y compris celles liées à l'énergie.

[Lire le communiqué de la CGT](#)

## SOLIDARITÉ AVEC OLIVIA ZEMOR

Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné Olivia Zémor, présidente d'Europalestine et femme juive de 78 ans, à 2 ans de prison avec sursis, 5 ans d'inéligibilité, une amende très lourde, une inscription au fichier du terrorisme pour apologie du terrorisme.

Comme pour Rima Hassan, il ne fait pas bon dénoncer le génocide du peuple palestinien. C'est une véritable cabale organisée contre elle et son compagnon Nicolas Shahshahani, vice-président de l'association, qui, quelques jours auparavant, avait été arrêté chez lui à 6 heures du matin et mis en garde-à-vue, avec mise à sac de son appartement.

Ce jugement est un détournement honteux du concept juridique de terrorisme. L'accumulation de textes de loi liberticides aboutit à criminaliser toutes celles et ceux qui soutiennent Gaza. Personne n'est dupe du fait que derrière ces dizaines de plaintes pour apologie du terrorisme se trouvent des associations qui défendent la politique d'Israël et accusent d'antisémitisme toute personne osant critiquer la colonisation ou la guerre génocidaire à Gaza.

Il est assez pitoyable de constater que la justice de notre pays est plus encline à écouter les partisans du génocide à Gaza



plutôt que de les condamner comme le lui recommandent pourtant la Cour internationale de justice ou la Cour pénale internationale.

## AMNÉSIE

Julien Odoul, figure de proue du RN dont le fondateur considérait les chambres à gaz comme un "un détail de l'histoire", a été nommé vice-président du groupe d'amitié France-Israël à l'Assemblée nationale. De plus, il est plébiscité par certaines institutions comme le CRIF, qui voient aujourd'hui dans le RN un "rempart" contre l'antisémitisme.

Et Odoul d'ajouter que « ca fait très longtemps que le RN est un bouclier pour les juifs de France » ...

« L'antisémitisme est désormais un nom de code pour désigner toute sympathie envers les Palestiniens. »  
Art Spiegelman (Auteur de BD)

## MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

- Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Francis, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Séverine, Hervé, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, François, Francis, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Christine, Margaret, Ludmila, Michel et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ-ES CGT DE CHAUMONT

Nom : ..... Prénom : .....

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraités de Chaumont

**LUNDI 13 AVRIL À 19H**  
**SALLE DES FÊTES DE CHATEAUVILLAIN**

## **POULAILLER DE CHATEAUVILLAIN**

Nous avons appris que le Parc national a exprimé un avis défavorable au projet du méga poulailler de 38500 volatiles à Châteauvillain. Nous approuvons ses réserves concernant les épandages des fientes à proximité de la réserve intégrale du Parc. Tous les questionnements sur ce dossier transmis à la préfecture demandent des réponses.

Le groupe Nealia Sanders (affilié à la multinationale Avril) et la FDSEA organisent une réunion publique le 13 avril à 19h à la salle des fêtes de Châteauvillain pour nous vanter tous « les bienfaits » de ce projet ... Est ce qu'ils n'auraient pas un peu peur de la contestation ?

Ne laissons pas nos campagnes être envahies par ces usines à poulets qui sont des aberrations environnementales et sanitaires et soyons nombreux à cette réunion.

**Marie-Rose Patelli**

## **RIMA HASSAN : LA FAILLITE DES MÉDIAS**



L'eurodéputée insoumise Rima Hassan, mise en garde à vue, a « bénéficié » d'une couverture médiatique sans précédent.

Heure par heure, les médias nous ont abreuvé d'une foule de détails sur ce que les enquêteurs auraient découvert et ce qu'elle leur aurait déclaré. Tout l'inverse des gardes-à-vue de Nicolas Sarkozy, par exemple, durant lesquelles rien n'a jamais transpiré.

Toutes les chaînes d'info en continu, mais aussi à peu près toute la presse traditionnelle, ont répété à l'envi toutes sortes d'âneries sans jamais rien vérifier, ni même prendre un minimum de recul.

Lorsqu'ils ont dit par exemple qu'elle était en possession de drogue (un gramme, a même précisé TF1), aucun d'entre eux ne s'est interrogé sur l'étrangeté de la chose. Sachant qu'elle s'est d'elle-même rendue à une convocation pour une garde-à-vue, personne ne s'est demandé s'il était bien rationnel qu'elle y soit allée avec de la drogue dans son sac. Pire encore : rares sont ceux qui ont repris ses propos du lendemain annonçant qu'une analyse d'urine avait montré qu'elle ne se droguait pas.

Rima Hassan a annoncé qu'elle allait porter plainte contre ceux qui l'ont diffamée en diffusant ainsi de fausses informations à son encontre. On ne peut que l'encourager dans ce sens.

Sur le fond de l'affaire (apologie du terrorisme), ils n'ont pas pris plus de précautions. Est-ce que le fait de retweeter une phrase relativement ordinaire sur la résistance palestinienne, mais écrite par une personne ayant commis un acte terroriste 54 ans plus tôt, méritait la mise en place d'un tel arsenal judiciaire ? Est-ce que, si je cite une phrase de Mao, on va me juger complice de tous les crimes qu'il a commis ?

De nombreux soutiens de Rima Hassan ont eu raison de dénoncer le « deux poids, deux mesures » rappelant que Louis Sarkozy, par exemple, n'a jamais été inquiété pour avoir dit des Palestiniens, justifiant le génocide en cours : « *Qu'ils crèvent tous !* ».

Sur la forme enfin, les médias en question ne se sont pas intéressés à l'organisation de la garde-à-vue, qui permettait de contourner l'immunité parlementaire. La justice s'est servie de la procédure de flagrance, qui peut être déclenchée par : « la nécessité d'une réponse rapide de la police judiciaire, dotée de moyens coercitifs importants, au vu du trouble causé ». Or, le trouble causé n'existait plus puisque, face aux réactions négatives, Rima Hassan avait retiré d'elle-même son re-tweet.

Ensuite, la coercition ne se justifiait pas non plus sachant que, faisant l'objet de plaintes (jusqu'ici infondées) à peu près une fois par mois depuis qu'elle est élue, Rima Hassan s'est toujours rendue à chacune des convocations de police.

Les médias qui n'ont pas rappelé ce contexte ont, là encore, failli à leur mission d'information.

**Lionel Thomassin**

**1<sup>ER</sup> MAI**  
**SALLE DES FÊTES BROTTES  
CHAUMONT**



**NICOLAS MORO**

**REPAS ET CONCERT 28 € - CONCERT SEUL : 15 €**

**RÉSERVATION**

**PAR SMS OU TÉLÉPHONE : 06 75 57 39 07**

**PAR MAIL [vaillant.adriana@orange.fr](mailto:vaillant.adriana@orange.fr)**

**RÉSERVEZ VITE**

**11H30 ON VOUS ACCUEILLE**

**13H PAELLA\***

**15H CHANSONS**

**\*PAELLA VÉGANE SUR COMMANDE**

Journal du Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont 24 av. du Général Leclerc 52000 Chaumont Tél : 06 79 61 00 78

<https://cgtretraites-chaumont.fr> <https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>

Imprimé avec l'argent des cotisations syndicales et les dons des lecteurs **N° 479 SAMEDI 11 AVRIL 2026**

UNE. Affiche *Lutter c'est bon pour la santé* par Fred Sochard. <https://fredsochard.com/>

